

PV de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société des Régates de Saint-Trojan-les-Bains le 19 avril 2025

Le samedi 19 avril 2025 s'est tenue, sur convocation de ses membres, l'AGO de la Société des Régates à partir de 18 heures dans ses locaux de la Gaurivaudière.

Sont présents ou représentés 29 membres à jour de cotisation (NB : Guy CHARRIÉ présent a oublié de signer la feuille d'émargement de 28 membres fournie par Philippe GALA)

Dans une information liminaire le Président Richard BOCQUET annonce l'absence de la secrétaire Antoinette BARREAU. Pour la remplacer l'assemblée a désigné secrétaire de séance Béatrice GIORGI-MIGNOT.

La séance est ouverte à 18h10 :

Le Président remercie les membres présents et particulièrement Madame le Maire qui honore de sa présence cette AGO.

Puis il développe les points à l'ordre du jour à savoir :

1-rapport moral des activités en 2024 par le Président

- Février 2024 participation à la fête du mimosa avec un char « patrimonial » !
- Rapatriement à Saint-Trojan du KATTARA qui était au Château. Sorti de l'eau grâce à Olivier VIDEAU et son équipe il a pu gagner la Gaurivaudière. Le bateau n'est pas en très bon état et nécessite des travaux importants. Sa situation sera évoquée en fin de séance par l'ancien propriétaire Pierre BÉGUERY
- Nous avons pu acquérir « Marie-Thérèse » pinasse à dérive de 1965 (chantier BARON de Bourcefranc) exemplaire rare d'un type de bateau de travail utilisé dans le Coureau d'Oléron avant l'arrivée des chalands en aluminium. Ce bateau nous est un don d'Alain Couteau et son Association Tradition Mer
- Des aides nous avaient été octroyées pour la restauration du KATTARA par la commune de Saint-Trojan, la CDCO. Finalement nous les avons utilisées d'abord pour travailler sur « Marie-Thérèse », il faudra 3 campagnes pour terminer sa restauration car nous avons dû cesser de travailler lorsque des travaux de mise aux normes ont été réalisés dans le bâtiment que nous a loué la commune de Saint Trojan.
- **Intervention d'Yvon LEBOT Vice-Président** qui détaille les travaux d'aménagement réalisés en 2024 pour notre local par la commune propriétaire du bâtiment: septembre 2024 détermitage ; octobre réfection de l'installation électrique ; novembre la toiture a été isolée ; décembre réalisation de l'assainissement. Travaux financés par la commune.
- Yvon explique qu'à la suite de ces gros travaux il a été réalisé, par les membres qui participent régulièrement à l'aménagement du local, une petite cuisine, des sanitaires avec douche plus a été aménagée une pièce à l'étage avec une réserve fermant à clé, niveau qui a été agrandi par un galetas
- Yvon remercie chaudement « Séb » Sébastien BON grâce à qui ont été réalisées les peintures extérieures
- Les prochains travaux à envisager sont la remise en état des menuiseries extérieures dont certains vitrages sont « fatigués »
- Situation du GARDENIA : il a fallu mettre des pompes supplémentaires pour éviter qu'il ne coule. Avec Olivier, Yvon a dû surveiller tous les jours leur fonctionnement et finalement le bateau a été sorti de l'eau

- Les travaux sur « Marie-Thérèse » ont pris du retard en raison des travaux de mise aux normes entrepris par la commune dans le bâtiment
- Nous avons participé aux fêtes Maritimes de La Rochelle (une semaine) avec 2 bateaux personnels le mien et celui d'Olivier. Ce sont ces bateaux personnels qui ont été inscrits à PNCM au niveau individuel
- Participation à la Route de l'Huître avec escales à Marennes au Château et à Fouras
- Participation à la Fête des Chantiers RABEAU à Bourcefranc

Le Président Richard BOCQUET reprend la parole et souligne que l'on n'a pas assez d'adhérents actifs et que manquent des « bras ».

- Il rappelle la réalisation du site internet et du petit journal de liaison avec images et textes. Une boutique de vente en ligne a également été réalisée.
- Il renouvelle ses remerciements à la Municipalité pour la rénovation du bâtiment et remercie également chaleureusement les membres actifs courageux qui sont venus travailler en hiver : « Yvon, Olivier et tous les autres ».
- Il rappelle que tout cela a pu être possible grâce aux subventions allouées par l'Europe et la région Nouvelle Aquitaine qui ont permis l'achat de machines outils professionnelles. Dans un 2^{ème} temps ces subventions vont permettre d'équiper en matériel audiovisuel la future « cabane-musée » située à l'angle de notre parcelle.

Le Président soumet aux votes le rapport moral qui est approuvé à l'unanimité

2-Rapport financier par Philippe GALA Trésorier

L'exercice 2024 a été légèrement déficitaire mais essentiellement parce que nous avons fait des dépenses d'investissement avec 6 180 euros pour l'achat des machines. Il nous reste environ 3 000 euros de provision.

- Les dépenses de fonctionnement en 2024 se sont élevées à 7 043 euros
- Les recettes se sont élevées à 6 880 euros constituées par les cotisations 1490 euros et les subventions 5390 euros
- L'Europe a accepté un devis sur deux ans et nous avons dû emprunter 9 640 euros à la Banque avec un emprunt in fine pour avancer les achats correspondant à la subvention accordée qui n'est payée que sur présentation de factures acquittées. Donc la subvention sera versée en 2025. L'autofinancement imposé est de 20%
- Pour les assurances le Trésorier a négocié une extension avec un nouveau « contrat groupe » pour assurer les machines, les bateaux et avoir une couverture pour les intervenants en cas d'accident. C'est Yvon LEBOT Vice-Président qui liste les intervenants à jour de cotisation qui sont autorisés à travailler sur les machines afin qu'ils soient couverts en cas d'accident

Le Président soumet aux votes le rapport financier qui est approuvé à l'unanimité

3-Le Président propose aux adhérents présents de valider la composition du Bureau de l'Association :

Président Richard BOCQUET ; Vice-Président Yvon LEBOT; Trésorier Philippe GALA; Trésorier Adjoint Gérard PANCRACE, suite au désistement d'Antoinette BALLOSSIER, Béatrice GIORGI-MIGNOT accepte de la remplacer au poste de Secrétaire.

Le Président soumet aux votes la composition du Bureau qui est approuvée à l'unanimité

4-Questions diverses :

a) Travaux en 2025 intervention du Vice-Président Yvon LEBOT

- Depuis janvier ont été terminés les travaux dans la cuisine et les sanitaires avec beaucoup de récupération
- Nous avons besoin de petit outillage en état de fonctionner, outillage portatif ou outillage à main ciseaux à bois peinture (fonds de pots) brosses pinceaux, tondeuse.
- Yvon précise qu'il va falloir combler le grand dégorgeoir
- Il précise que le GARDENIA a montré de multiples fissures sur la coque et qu'il faut envisager de la plastifier à la fin de la saison car il faudra quand même le mettre à l'eau en Mai pour la saison 2026.
- Pour « Marie-Thérèse » il y a encore beaucoup de travaux : la dérive, le pont, le calfatage et le gréement. On a les voiles.
- Les deux autres bateaux le Déluré et le Kattara « on s'en occupera dans un deuxième temps ». Pour Déluré, cédé à l'association par Richard Bocquet, a une place dans le port. Il devra être démâté et sorti de l'eau fin septembre au plus tard compte tenu des travaux qui vont être menés pour remplacer la partie du quai Raoul Coulon en mauvais état. Il est envisagé de le placer sur le terrain de la Gaurivaudière.

b)-Le Président évoque le projet de la « cabane-musée » pour laquelle des subventions ont été demandées par le biais du volet patrimonial (objets utilisés dans les activités ostréicoles, aquacoles, de pêche etc...) + équipement audiovisuel

- Maintenant reste à trouver le financement pour restaurer le bâtiment.
- Christian LACHAUD a monté les dossiers pour les autorisations d'urbanisme afin d'autoriser la démolition et la reconstruction de la cabane
- Nous allons solliciter la commune, la CDCO, Le Château. En plus nous avons envoyé une demande au Fonds de Développement de la vie associative au niveau du Département.
- Reste à solliciter des fonds privés ? Le Crédit Agricole dispose d'une fondation qui a déjà aidé en 2018 à la restauration de « la cabane aux oiseaux » à Port Royer. Le CA peut financer jusqu'à 40% d'un projet. L'investissement pour la totalité de la reconstruction et de l'aménagement devrait être de l'ordre de 50K€. Les démarches administratives seront longues : environ 1 an et demi.
- Il faudrait que nous obtenions une accréditation du type « association d'intérêt général » pour obtenir des dons privés qui pourraient permettre aux donateurs de défiscaliser.
- Les travaux de ce projet muséal devront être confiés à un maître d'œuvre compétent.
- Info : mercredi 25 juin escale à Saint Trojan du 1^{er} « Festival Oléronais des Trésors de l'île » il y aura la visite de la Gaurivaudière et de notre chantier, visites de la claire et du vivier.. A partir de 10h Bernard GLANZMANN initiera les visiteurs au matelotage. A midi il y aura un sonneur de cornemuse qui animera une présentation des « chants de la mer ». Bernard GLANZMANN propose de faire une démonstration de matelotage.

A Gatseau, à partir de 9h30, rendez-vous sur la plage où Monsieur Pierre NOEL spécialiste des crustacés et espèces marines membre du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, fera découvrir les espèces marines vivants sur l'estran.

c)-Yvon LEBOT rappelle les activités à venir

- cet été la participation à la fête de l'huître (Fouras-Marennes-Le Château) + visite du chantier RABEAU
 - Le 11 août 2025 aura lieu notre habituelle Parade devant la petite plage de Saint-Trojan
- Autre sortie prévue aux Sables d'Olonne et la saison se terminera avec PNCM.

d)-Intervention de Monsieur Pierre BÉGUERY qui évoque l'histoire et le devenir du KATTARA son ancien bateau

- Pierre BEGUERY est particulièrement attristé par l'état de son ancien bateau malgré plusieurs milliers de dizaines d'euros qu'il avait pourtant investi dans sa réfection
- Il a sollicité de multiples acteurs du tissu économique local : promoteur Qualitym (Soleil Levant), nouveaux propriétaires du Novotel, entreprise THÉMIER et bien d'autres et ce en vain. Il a même tenté de reprendre contact avec d'anciens chantiers navals, sans réponse.
- Selon ses estimations la remise en état du bateau pourrait être coûteuse (50K€ ? voire 100K€ ?) et il pense qu'il vaudrait mieux se résigner à abandonner ce projet
- Pierre BEGUERY conclut que le tissu économique est trop restreint et les acteurs frileux. Il regrette également de ne pouvoir trouver d'autres appuis financiers.

La réunion se termine par la projection de la magnifique vidéo présentée par Philippe GALA. Le Président lève la séance à 19h50 et invite les adhérents présents à partager le verre de l'amitié.

